



Première séance du conseil d'établissement 22-23

Ordre du jour

Le jeudi 22 septembre 2022

École Notre-Dame-de-Lourdes 18h30

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance (2 min)
2. Adoption de l'ordre du jour (2 min)
3. Élection de la présidence (5 min)
4. Élection de la vice-présidence (5 min)
5. Nomination d'un gardien temps (1 min)
6. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 9 juin 2022 (5 min)
7. Déclaration d'intérêts (2 min)
8. Questions du public (5 min)
9. Mot de la direction (10 min)
10. Dates et lieu des rencontres du CÉ 22-23(5 min)
11. Formation CÉ
12. Adoption des règles du service de garde (10 min)
13. Règles de régie interne (L.I.P. a. 67) (5 min)
14. Information cour d'école
15. Information provenant de la présidence – correspondance (2 min)
16. Information provenant des membres du personnel (5 min)
17. Information provenant de l'OPP (5 min)
18. Information provenant du conseil des parents (5 min)
19. Varia (10 min)
20. Levée de l'assemblée

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

504, 5^e Avenue
Verdun (Qc) H4G 2Z1
Tél. : (514) 765-7595



Par nos portes entrent les meilleurs enfants du monde

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys

Québec

